



Info-Arbitres

8 septembre 2011
Volume 1 Édition 4

DANS CETTE ÉDITION

- 1 Info-Arbitres est en ligne!
- 2 Dispos pour les finales
- 3 Écussons
- 4 Gala ARSRS
- 5 Soyez fermes!
- 6 Programme régional
- 7 Joueurs en retard

Reprise de jeu?

Le ballon éclate durant le jeu : balle à terre à l'endroit où le ballon a éclaté (avec un nouveau ballon)

Info-Arbitres est en ligne!

Vous voulez de l'information concernant une version précédente de l'info-Arbitres? Vous voulez relire la question précédente de la question de la semaine? Vous pouvez maintenant le faire en allant sur le site www.arsrs.com sous l'onglet arbitres.

Dispos pour les finales

Nous avons besoin d'arbitres pour les séries de fin de saison du 17-18 septembre à Ste-Julie et du 24-25 septembre à St-Lambert. Si vous êtes disponible, SVP écrivez à arbitrage.arsrs@yahoo.ca même si vous avez déjà envoyé vos disponibilités sur le site web de l'ARSRS.

Il est primordial que vous soyez sur le terrain **30 minutes** avant le match.

Les paiements se feront après les finales par dépôt direct ou par cheque à la poste au plus tard le mardi suivant des fins de semaine des finales.

Écussons

SVP notez qu'il est **OBLIGATOIRE** de mettre votre écusson d'arbitre mineur sur le bras gauche. On vous rappelle que ceci a pour but de sensibiliser les joueurs et les entraîneurs. Si vous les expulsez, les nouveaux règlements nous permettent de leur donner le double de leur sanction.

Gala ARSRS

Cette année, le gala ARSRS se tiendra le **4 novembre à la salle Roméo-Patenaude à Candiac**. Comme l'année passée, ceci est aussi l'occasion pour avoir notre party de fin de saison. Une table ou deux sera réservé pour les arbitres. SVP confirmez votre présence à nicolas.piperno@gmail.com.

Soyez fermes!

Avec la fin de la saison qui approche, les joueurs sont plus portés à être plus agressifs, car ils pensent qu'il n'y aura pas de conséquence puisque c'est la fin de la saison. C'est pour cela que nous demandons aux arbitres d'être plus vigilants et fermes dans vos décisions.

Joueurs en retard

Juste un point de rappel que quand un joueur est en retard, il/elle peut jouer tant que ce joueur est inscrit sur la feuille de match avant le premier coup de sifflet. C'est-à-dire que si un joueur vient à la 88^e minute de jeu, et il/elle était inscrit sur la feuille de match avant la partie, il/elle peut jouer. Il n'y a aucun règlement qui dit qu'il/elle doit venir avant ou après la demie.

Programme régional 2012-2013

Le programme régional 2010-2011 fini son cour et c'est maintenant le temps pour trouver un autre quinzaine de jeunes pour participer à notre programme. C'est quoi le programme? C'est un projet de développement pour les arbitres avec 3-4 années d'expérience qui voudront évoluer dans l'arbitrage. Les arbitres du programme font des ateliers mensuels, des tournois de haut-calibre un stage pour pouvoir être promu au niveau régional ainsi qu'un stage d'évaluateur. Plusieurs autres obligations rentrent dans les critères pour être arbitre du programme. Vous avez plus de questions? Vous pouvez parler avec un des membres du programme 2010-2011 ou envoyer un courriel à nicolas.piperno@gmail.com.

Si vous êtes intéressé, il faut parler à votre responsable de club pour pouvoir être nommé.

Question de la semaine

Un joueur défendant exécute un coup franc juste à l'extérieur de sa propre surface de réparation. Lorsqu'il botte le ballon vers son gardien, le gardien rate la balle avec son pied, mais touche le ballon avec ses mains avant qu'elle traverse la ligne de but entre les poteaux de but.

Est-ce un coup franc indirect pour toucher le ballon après l'avoir reçu directement d'un coup de pied de son coéquipier ou devrait-on accordé le but?

Vous avez des questions sur les Lois de Jeu ou situation qui s'est arrivé lors de votre dernier match? Écrivez à nicolas.piperno@gmail.com. Réponses dans la prochaine édition d'Info-Arbitres.

Réponse de la dernière édition: But non accordé. Carton jaune à l'attaquant pour comportement antisportif et remise en jeu par un coup franc indirect en accord avec la loi 12.



Association Régional de Soccer Rive-Sud

360, rue Lawrence, Suite 2350
Greenfield Park, Québec
J4V 2Z4
www.arsrs.com

Tél : 450-926-9062
Fax : 450-926-2023